

Date de publication: 11 juillet 2014

Système de plafonnement et d'échange lié de droits d'émission de gaz à effet de serre de la Californie et du Québec – Sommaire des soldes des comptes

Ce rapport présente le sommaire des droits d'émission détenus par les émetteurs et les participants dans le marché lié des programmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec et de la Californie. Les soldes sont présentés par types de droits d'émission (unités d'émission par millésime et crédits compensatoires par type de projet) et sont agrégés pour chaque type de compte. À moins que le gouvernement participant qui délivre le droit d'émission ne soit précisé entre parenthèses (CA ou QC), tous les droits d'émission peuvent être mis en circulation par le Québec et la Californie. Les émetteurs et participants des programmes du Québec et de la Californie peuvent détenir les comptes suivants : compte général, compte de conformité et compte à usage limité (entités de la Californie seulement). Les comptes des gouvernements participants du Québec et de la Californie sont les suivants : électricité renouvelable volontaire (Californie seulement), vente aux enchères, mise en circulation, allocation et réserve.

Cette information a été extraite du système de suivi des droits d'émission CITSS (Compliance Instrument Tracking System Service) à 15 h (HAE) et à 12 h (HAP), le jour ouvrable précédant la date indiquée plus haut. Cette information est spécifique aux soldes des comptes des émetteurs et des participants inscrits au système CITSS conformément aux règlements du Québec et de la Californie. Le rapport inclut tous les droits d'émission mis en circulation dans le système de plafonnement et d'échange lié du Québec et de la Californie et présente un sommaire par types de droits d'émission, indépendamment du gouvernement qui a mis en circulation ces droits (par exemple, les soldes des comptes des unités d'émission du millésime 2013 incluent toutes les unités d'émission 2013 délivrées par la Californie et le Québec). Les soldes des comptes des entités californiennes peuvent contenir des droits d'émission (unités d'émission ou crédits compensatoires) délivrés par le Québec et les soldes des comptes des entités québécoises peuvent contenir des droits d'émission délivrés par la Californie. Ce rapport est mis à jour le deuxième jour ouvrable de chaque trimestre.

Millésime	Comptes des émetteurs et des participants			Comptes des gouvernements participants				Total
	Général	Conformité	Compte à usage limité***	Électricité renouvelable volontaire***	Enchère + mise en circulation + allocation	Retrait**	Réserve	
2013	91 565 921	83 704 813	0	814 000	8 055 266	0	0	184 140 000
2014	84 238 995	43 548 251	19 785 350	798 500	32 697 955	1 949	0	181 071 000
2015	5 576 000	0	0	986 250	434 845 750	0	0	441 408 000
2016	32 783 000	0	0	956 000	394 027 400	0	0	427 766 400
2017	15 883 000	0	0	926 000	397 411 800	0	0	414 220 800
2018	0	0	0	895 750	387 156 050	0	0	388 051 800
2019	0	0	0	865 750	374 063 750	0	0	374 929 500
2020	0	0	0	835 500	360 878 700	0	0	361 714 200
Sans millésime – Crédits pour réduction hâtive (QC)	1 680 026	360 000	0	0	0	0	0	2 040 026
Sans millésime – Unités d'émission de la réserve	0	0	0	0	0	0	141 818 300	141 818 300
Unités d'émission – Sous-total	231 726 942	127 613 064	19 785 350	7 077 750	2 389 136 671	1 949	141 818 300	2 917 160 026
Crédits compensatoires								
Projet forestier États-Unis (CA)	4 717 228	0	0	0	0	0	0	4 717 228
Projet de foresterie urbaine (CA)	0	0	0	0	0	0	0	0
Destruction des substances appauvrissant la couche d'ozone *	5 017 043	0	0	0	0	0	0	5 017 043
Recouvrement d'une fosse à lisier – Destruction du CH ₄	338 072	0	0	0	0	0	0	338 072
Capture du méthane minier (CA)	0	0	0	0	0	0	0	0
Lieux d'enfouissement – Destruction du CH ₄ (QC)	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédits compensatoires – Sous-total****	10 072 343	0	0	0	0	0	0	10 072 343
TOTAL	241 799 285	127 613 064	19 785 350	7 077 750	2 389 136 671	1 949	141 818 300	2 927 232 369

* 4,3 millions de crédits compensatoires du type "Destruction des substances appauvrissant la couche d'ozone" délivrés par la Californie font présentement l'objet d'une analyse. Des renseignements supplémentaires sont disponibles à l'adresse: <http://www.arb.ca.gov/cc/capandtrade/offsets/issuance/issuance.htm>.

Note : Cette mise à jour tient compte d'un ajustement fait sur le nombre de crédits compensatoires délivré pour un projet qui avait été comptabilisé deux fois par inadvertance.

** Le transfert volontaire de droits d'émission vers les comptes de retrait des gouvernements est permanent et ne contribue pas à satisfaire à une obligation de conformité d'un émetteur.

*** Ces comptes sont uniquement disponibles pour les entités californiennes.

**** Le compte d'intégrité environnementale du Québec n'est pas présenté dans ce tableau, le solde actuel de ce compte est de 0.